



LES LANGUES D'AFRIQUE  
3 avenue Charles de Gaulle  
94470 Boissy-Saint-Léger  
France  
SIRET : 900 10 70 79 00015

# Communiquer en Manjak dans un contexte professionnel

Méthode Oral Miroir · Niveaux A1 à C2 · Préparation à la certification TELCA

Transmettre le Manjak, c'est faire vivre une part de lumière culturelle. Cette formation permet à tout professionnel d'acquérir ou de perfectionner le Manjak pour un usage professionnel, à travers la Méthode Oral Miroir, et de faire reconnaître officiellement son niveau par la certification TELCA.

|                |                                                                                         |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| Durée          | A1 à C2 · 3 blocs cumulables de 80 h (40 séances de 2 h) · 2 h/semaine                  |
| Modalités      | Présentiel (Boissy-Saint-Léger) ou distanciel (LIVE MYYA)                               |
| Tarifs         | Sur devis (selon langue, bloc(s) et financement : CPF, OPCO, France Travail, personnel) |
| Délais d'accès | Entrée sous 15 jours ouvrés après dossier complet ; test de positionnement préalable    |

## Objectifs pédagogiques

Permettre au bénéficiaire d'atteindre le niveau CECRL correspondant à son poste ou projet professionnel en Manjak, sur les 5 compétences langagières (compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite, interaction), et le préparer à l'évaluation certificative TELCA.

## Programme

### Durée et structure

Le parcours complet A1 à C2 est structuré en trois blocs cumulables, chacun correspondant à deux niveaux CECRL. Le bénéficiaire peut s'inscrire sur un seul bloc selon son niveau de départ et son objectif.

- Bloc A1 → A2 : 80 heures (40 séances de 2 h)
- Bloc B1 → B2 : 80 heures (40 séances de 2 h)
- Bloc C1 → C2 : 80 heures (40 séances de 2 h)

Rythme : 2 heures par semaine (adaptable). Une préparation ciblée à la certification TELCA est intégrée aux dernières semaines de chaque bloc.

### Méthode Oral Miroir et modalités pédagogiques

Méthode exclusive MYYA FORMATION et LES LANGUES D'AFRIQUE, comparant la langue maternelle du bénéficiaire au Manjak. Elle facilite l'apprentissage par des comparaisons interculturelles bienveillantes et s'appuie sur la plateforme ACTIVITIES. Format : présentiel ou distanciel (visioconférence synchrone via LIVE MYYA). Supports adaptés incluant des ressources audio et vidéo. Formateur : Daly Gary (créatrice de la méthode) ou un formateur de l'équipe formé à la Méthode



LES LANGUES D'AFRIQUE  
3 avenue Charles de Gaulle  
94470 Boissy-Saint-Léger  
France  
SIRET : 900 10 70 79 00015

Oral Miroir.

## Structure d'une séance (2 h)

- Mini-évaluation : 10 min
- Oral Miroir : 50 min
- Pratique (grammaire, conjugaison, phonétique, vocabulaire, compréhension et expression orales/écrites) : 50 min
- Évaluation de fin de séance : 10 min

Intégré à chaque bloc : un volet codes culturels, sur le modèle « Et en France, on fait comment ? », adapté à la culture concernée.

## Contenus pédagogiques par bloc

- **Bloc A1 → A2** : fondamentaux (alphabet, nombres, présentation de soi, vie quotidienne, expressions courantes)
- **Bloc B1 → B2** : communication professionnelle (situations de travail, argumentation simple, récits, temps du passé et du futur)
- **Bloc C1 → C2** : maîtrise avancée (nuances, discours argumentatif, registres de langue, usage professionnel et académique)

La banque de capsules pédagogiques propre au Manjak est en cours de constitution, sur le modèle de la banque déjà disponible en français.

## Préparation à la certification TELCA

Chaque bloc intègre une préparation progressive à l'évaluation TELCA du niveau visé : format d'examen, entraînement ciblé, test blanc en conditions réelles, correction et remédiation. LES LANGUES D'AFRIQUE gère l'inscription du bénéficiaire à la certification.

## Modalités d'évaluation et suivi

- Test de positionnement initial sur les 5 compétences CECRL.
- Évaluations hebdomadaires formatives.
- Test blanc TELCA en fin de bloc.
- Suivi individualisé tout au long du parcours.

À l'issue de chaque bloc : attestation de formation et passage de la certification TELCA du niveau correspondant.

## Public visé

Actifs souhaitant développer leur employabilité et leur mobilité professionnelle grâce à la maîtrise du Manjak, dans une démarche individuelle ou à la demande de leur entreprise : professionnels en lien avec l'Afrique, personnes d'origine africaine souhaitant renouer avec leur langue à des fins professionnelles, entreprises développant leur activité sur le continent.



LES LANGUES D'AFRIQUE  
3 avenue Charles de Gaulle  
94470 Boissy-Saint-Léger  
France  
SIRET : 900 10 70 79 00015

## Prérequis

Aucun niveau minimum requis à l'entrée. Le niveau de départ est déterminé par un test de positionnement, à partir duquel le parcours est individualisé, du niveau A1 au niveau C2.

## Indicateurs de résultats

La Méthode Oral Miroir a été créée en 2025, au sein d'un organisme actif depuis 2021. Plus de 30 bénéficiaires en ont bénéficié depuis sa création, entreprises et particuliers confondus. **Taux de satisfaction : 96,7 % (29 sur 30).** **Taux d'assiduité : aucun abandon à ce jour.** Formations dispensées notamment pour SOGEMAB, BBV, Coallia, EURODIS, Marché frais, Groupe SOS (AGIR 94), ainsi que pour des particuliers.

Ces chiffres portent sur l'ensemble des formations utilisant la Méthode Oral Miroir. Les indicateurs propres à la formation en Manjak seront communiqués à l'issue de la première session.

## Accessibilité (PSH)

LES LANGUES D'AFRIQUE étudie, pour chaque bénéficiaire en situation de handicap, les aménagements possibles (pédagogiques, matériels, organisationnels) en lien avec son référent handicap.

**Réfèrent handicap :** Daly Gary, Présidente-Fondatrice — 09 88 28 85 65 • [info@leslanguesdafrique.com](mailto:info@leslanguesdafrique.com)